ASSOCIATION METRO RIGOLLOTS - VAL DE FONTENAY

Projet de modification de statut à voter lors de l'Assemblée Générale du 16 mai 2017

Statut N°2 de l'association :

Article 2: BUT.

Cette association est indépendante et apolitique au sens partisan du terme. Constituée dans la perspective d'un prolongement de la ligne n°1 du métropolitain francilien, elle a pour but :

- De fédérer les utilisateurs potentiels d'une nouvelle station dans le quartier dénommé "Les Rigollots" (Fontenay-sous-Bois/Vincennes)
- De travailler conjointement avec d'autres associations citoyennes afin de soutenir le prolongement de la ligne n°1 jusqu'au Val-de-Fontenay en interconnexion avec le pôle intermodal de Val-de-Fontenay
- Plus généralement, de favoriser la desserte par les transports en commun du quartier dénommé "Les Rigollots".

Afin d'actualiser cet article 2, compte-tenu de l'évolution du projet, le Conseil d'Administration propose le texte ci-dessous:

Article 2: BUT

Cette association est indépendante de tout parti, mouvement ou tendance politique. Constituée dans la perspective d'un prolongement à l'Est de la ligne n°1 du métro parisien/francilien de Château de Vincennes à Val-de-Fontenay, elle a pour but :

- D'obtenir le prolongement de Château de Vincennes à Val-de-Fontenay le plus tôt possible, *et pour cela* :
- de fédérer les utilisateurs des futures stations Les Rigollots, Grands Pêchers et Val-de-Fontenay,
- de les représenter auprès des différents acteurs du transport public francilien (STIF, RATP, SNCF, Société du Grand Paris,...) et des élus municipaux, départementaux, régionaux et nationaux,
- de veiller à la bonne intermodalité entre le prolongement de la ligne 1 et les autres moyens de transports, en particulier à Val-de-Fontenay,
- de veiller à la bonne intégration de ce projet dans le développement des transports de l'Est francilien, et à la réduction du délai prévu de réalisation,
- plus généralement, de favoriser la desserte par les transports en commun des secteurs concernés par le prolongement de la ligne 1 à Val-de-Fontenay.